

## **COMMUNE DE POUILLEY-FRANÇAIS**

### **Conseil municipal du vendredi 29 septembre 2017 à 20h30.**

*Le conseil municipal de la commune de Pouilley-Français  
s'est réuni au lieu habituel de ses séances  
après convocation légale en date du vendredi 22 septembre 2017  
en session ordinaire, sous la présidence du maire Yves MAURICE.*

**Présents** : Yves MAURICE, Michel LANQUETIN, Chantal JEANVOINE, Catherine DUC, Claude DANLOUE, Christian BAUD, Myriam FUMEY, Stéphanie GIBERT, Sylvain BOUCHER, Max WETSTEIN, Olivier MAGNIN, Stéphane CONDAMINE, Nathalie DECORBEZ.

**Absents excusés** :

*Josette NICOLIN qui donne procuration à Chantal JEANVOINE et Eric MOREL donne procuration à Christian BAUD.*

**Secrétaire de séance** : Nathalie DECORBEZ

*Session ordinaire*

**Début de séance : 20h30**

**Approbation en début de séance du dernier compte rendu de Conseil municipal du 1<sup>er</sup> septembre 2017, le conseil municipal accepte à l'unanimité.**

#### **1. Délibérations :**

##### **● Réglementation et civilités :**

Modification du document réglementation et civilités en prenant en compte le modèle présenté en séance.

***Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.***

● **Remboursement frais de peinture :**

Remboursement à M. Yves Maurice de la somme de 152,46€ TTC pour l'achat de 6 litres de peinture au sol pour le RDC de la mairie (facture jointe de Zolpan).

***Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.***

● **Demande de subvention du Département du Doubs pour le plan d'Action d'aide au logement :**

Le Fond de Solidarité pour le Logement (FSL), permet le financement des aides individuelles aux ménages (accès, maintien dans le logement, impayés d'énergie, et/ou d'eau).

***Le Conseil municipal se prononce par voix 15 contre.***

● **CAGB : eau et assainissement : assistance technique :**

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon va exercer au 1er janvier 2018 les compétences eau et assainissement sur l'ensemble de son territoire.

A ce titre, l'ensemble des équipements et biens correspondants seront transférés à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon qui en sera le gestionnaire. Elle les renouvellera et les exploitera pour en assurer le bon fonctionnement avec un niveau de service rendu aux habitants uniforme, répondant aux exigences de qualité de l'eau distribuée, de continuité du service, de maîtrise des impacts sur l'environnement et de maîtrise des coûts. Elle devra assurer à ce titre l'ensemble des missions d'entretien et de conservation.

L'exploitation des services d'eau et d'assainissement constitue une activité quotidienne qui concerne des équipements et une population répartie de manière hétérogène sur l'ensemble du territoire. Elle engendre des interventions nombreuses, de nature, d'importance, d'urgence, de proximité et de fréquence variées qui appellent la mise en œuvre de moyens spécifiques et adaptés souvent différents.

La CAGB et les communes ou syndicats qui en ont manifesté l'intérêt ont ainsi souhaité mettre en place un partenariat permettant de répondre aux objectifs suivants :

- Prendre en compte le contexte local en permettant la continuité du travail des agents communaux en poste.

- Rationaliser les coûts en mobilisant les services présents sur place plutôt que ceux éloignées quand les interventions à exécuter le permettent.

- Conserver à la CAGB son rôle d'autorité organisatrice qui en assume quoi qu'il en soit les responsabilités et, in fine, rend compte de l'exploitation et du service assurés.

Ainsi, comme le permet l'article L.5216-7-1 du CGCT, il est proposé de confier des prestations d'entretien et d'exploitation d'eau et d'assainissement aux services techniques de la commune, à charge pour la CAGB d'en assurer le financement.

***Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.***

## **2. Infos et tour de table :**

- Point sur différentes réunions pour le projet éolien,
- Visite parc éolien samedi 30 septembre,
- SIVOS, rentrée 2018 :  
Le Sivos de Villers-Buzon a finalisé le questionnaire sur les rythmes scolaires et demande avis du Conseil municipal de Pouilley-Français, un tour de table est fait ! La consultation couvre aussi les parents, les institutrices, les personnels des Francas : planning, il serait bien de prendre une décision pour la fin de cette année.
- Carrefour des maires et villes et villages fleuris le 5 octobre,
- Point sur le recrutement de Noël Simon : 20 candidatures sont arrivées en mairie, 6 R/V ont été pris pour le vendredi 22 septembre et un candidat retenu.
- Usine Gonckel : fin de l'activité, un tour de table est fait pour avoir l'avis de chacun sur les locaux et le terrain,
- Local technique à la station, le budget ne nous permet pas de réaliser cette prestation,
- 27<sup>ème</sup> Foire aux Saveurs d'Automne le 7 octobre,
- Fauchage des bas-côtés le 2/3/4 octobre,
- Départ en retraite de Noël,
- 11 Novembre,
- Prochaine lettre N°19, sortie fin octobre,
- Commission sécurité le mardi 10 octobre à 18 h,
- Nouveau régime indemnitaire des agents, une présentation par Catherine DUC sera faite à la prochaine réunion de conseil municipal,
- Prendre en compte le transport d'un enfant de Candart pour le collège à la rentrée de 2018,

**-La prochaine réunion de Conseil municipal se tiendra le vendredi 27 octobre 2017 à 20 h30 en mairie**

**La séance est levée à 22 heures.**

*Yves Maurice, Maire de Pouilley-Français*